

Information réglementée – Bruxelles, Paris, 8 novembre 2016, 18.00

Retrait de la cotation des titres Dexia SA/NV sur Euronext Paris et la Bourse de Luxembourg

Dexia SA, actuellement cotée sur les Bourses de Bruxelles (« **Euronext Brussels** »), de Paris (« **Euronext Paris** ») et de Luxembourg (« **Luxembourg Stock Exchange** »), a décidé de procéder au retrait de la cotation de ses actions (ISIN BE0974290224) sur les Bourses de Paris et de Luxembourg. Ce retrait a fait l'objet d'une approbation par Euronext Paris et le Luxembourg Stock Exchange et sera effectif à compter du 12 décembre 2016.

Les actions de Dexia SA resteront cotées sur Euronext Brussels, les transactions sur le titre étant traitées via le carnet d'ordres unique d'Euronext.

Cette décision s'inscrit dans le contexte de la résolution du groupe. Elle permettra de simplifier le fonctionnement opérationnel du groupe et de réduire les charges opérationnelles.

Ce retrait de la cote n'affectera pas la liquidité du titre. Il ne requiert aucune démarche particulière de la part des actionnaires de Dexia SA et n'engendre aucun coût pour les porteurs.

Pour plus d'informations : www.dexia.com

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
+32 2 222 57 97
Service Presse – Paris
+33 1 58 58 86 75

Contact investisseurs

Investor Relations
+33 1 58 58 85 97/82 48